



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 31 MARS 2025, 18H45

L'an deux mille vingt-cinq et le trente et un mars à 18H45.

Le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué en date du 18 mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Philippe DRUMÉZ, Maire en exercice.

Présents : Mesdames Sophie BEUSCART, Isabelle DEVALCKENAERE, Marie-Josèphe DUPREZ, Corinne RENSY et Jacqueline RICHIR.

Messieurs Gilbert MARTINET, Antoine OGER, Cédric POUILLAIN, Nicolas ROYER, Olivier TURPIN, Gérard WITKOWSKI et Etienne WRONA.

Absents excusés : Mesdames Emeline MOUDART et Caroline FEBVIN.

Procuration(s) : Emeline MOUDART à Gilbert MARTINET et Caroline FEBVIN à Cédric POUILLAIN.

Madame Isabelle DEVALCKENAERE est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2025

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de la réunion du 26 février 2025 a été transmis avec la convocation. Il demande aux membres du Conseil si ce document ne fait l'objet d'aucune question ou objection.

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune objection et il est approuvé, à l'unanimité, par les membres de l'Assemblée.

Approbation des comptes de gestion 2024

Monsieur le Maire présente les résultats des comptes de gestion pour le budget principal et le budget estaminet « Au pain d'Alouette ». Il précise que les résultats des comptes de gestion sont en complète conformité avec les chiffres figurant aux comptes administratifs des deux budgets.

Monsieur le Maire sollicite le vote de l'Assemblée délibérante pour l'approbation des deux comptes de gestion.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, le Conseil municipal approuve le compte de gestion du budget principal et du budget estaminet « Au pain d'alouette ».

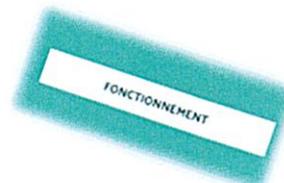
Approbation des comptes administratifs 2024

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Emilie TIRACHE, secrétaire générale, afin qu'elle présente aux membres du conseil municipal les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe estaminet « Au pain d'Alouette ». Les documents présentent les chiffres suivants :

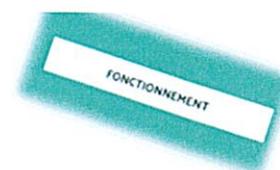
BUDGET PRINCIPAL

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

Charges à caractère général	⇒	318 420,02 €
Charges de personnel	⇒	502 484,16 €
Autres charges de gestion courante	⇒	128 798,85 €
Charges financières (intérêts de la dette)	⇒	16 804,58 €
Opération d'ordre	⇒	7 001,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	⇒	973 508,61 €

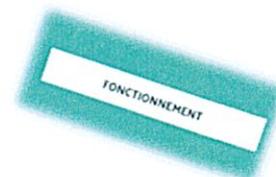


Produits des services, ventes diverses	⇒	61 640,20 €
Impôts et taxes	⇒	492 073,79 €
Fiscalité locale	⇒	324 384,29 €
Dotations et participations	⇒	109 887,21 €
Autres produits de gestion	⇒	104 904,64 €
Atténuations de charges	⇒	34 836,42 €
Produits spécifiques	⇒	7 051,57 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	⇒	1 134 778,12 €



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

Produits des services, ventes diverses	⇒	61 640,20 €
Impôts et taxes	⇒	492 073,79 €
Fiscalité locale	⇒	324 384,29 €
Dotations et participations	⇒	109 887,21 €
Autres produits de gestion	⇒	104 904,64 €
Atténuations de charges	⇒	34 836,42 €
Produits spécifiques	⇒	7 051,57 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	⇒	1 134 778,12 €





LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Remboursement du capital de l'emprunt	=>	85 834,49 €
Matériel de camping	=>	1 390,99 €
Matériel (portail et portique salle de sports et 4 bancs)	=>	11 227,14 €
Mobilier (achat de lits mezzanine pour le dortoir, armoires salle des sports)	=>	4 749,34 €
Frais d'étude plateau sports et loisirs	=>	44 361,00 €
Remplacement système de chauffage, salle des associations	=>	7 200,00 €
Achat d'un ordinateur portable pour le service jeunesse	=>	399,99 €
Achat d'un véhicule utilitaire électrique	=>	35 667,78 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	=>	190 830,73 €



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

Subventions d'investissement	=>	19 000,00 €
Dotations fonds divers (Fonds capitalisés 1068, FCTVA, taxes d'aménagement)	=>	227 022,45 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	=>	246 022,45 €

COMPTE ADMINISTRATIF

		RESULTAT DE L'EXERCICE			
		Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET		1 164 339,34	1 367 801,57	1 205 201,64 A1	1 428 663,87
Investissement		190 830,73	253 023,45 (2)	1 101 102,07 A2	1 163 294,79
Dont 1068			200 000,00		
Fonctionnement		973 508,61	1 134 778,12 (3)	104 099,57 A3	265 369,08

062061

SGC BETHUNE

Exercice 2024



39000 COMMUNE DE CAMBRIN

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêté à la date du 18/03/2025

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations		
		TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT	1 194 654,94	977 669,57	1 160,96	973 508,61	221 146,33	31,49
		TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT	1 194 654,94	1 134 778,12		1 134 778,12	59 876,82	94,99
		TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT	2 371 706,64	253 023,45		253 023,45	2 118 683,19	10,67
		TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT	2 371 706,64	192 558,73	1 728,00	190 830,73	2 180 875,91	8,05

CONFORMITE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE AVEC LE COMPTE DE GESTION ETABLI PAR LE TRESOR PUBLIC

BUDGET ESTAMINET

A teal rectangular icon with a white border containing the word "FONCTIONNEMENT" in white capital letters.

FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

Aucune dépense de fonctionnement pour l'année

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

Les recettes de fonctionnement se décomposent comme suit :

Impôts et taxes (remboursement de la taxe foncière 2024)	⇒	1 554,00 €
Revenus des immeubles	⇒	17 639,22 €
Total des recettes de fonctionnement	⇒	19 193,22 €



LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Aucune dépense d'investissement en 2024.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

L'unique source de recette d'investissement 2024 est constituée par l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2023 reporté au budget 2024.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

I
C1

ESTAMINET AU PAIN D'ALOUETTE (M57) - BUDGET ANNEXE ESTAMINET - CA - 2024

BUDGET ANNEXE – ESTAMINET

		RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)		
TOTAL DU BUDGET	0,00	45 659,64	-72 040,16	A1	-26 380,52	
Investissement	0,00	26 466,42 (2)	-72 040,16	A2	-45 573,74	
Dont 1068		26 466,42				
Fonctionnement	0,00	19 193,22 (3)		A3	19 193,22	



Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution			Net	Rente à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations			
	TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT	19031,72				19031,72	19031,72	0,00
	TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT	19031,72	19193,22			19193,22	-161,50	100,85
	TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT	72040,16				72040,16	72040,16	0,00
	TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT	72040,16	26466,42			26466,42	45573,74	36,71

CONFORMITE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE AVEC LE COMPTE DE GESTION ETABLI PAR LE TRESOR PUBLIC



Après ces présentations, Monsieur le Maire quitte la séance et remet la présidence à Madame Isabelle DEVALCKENAERE, sa première adjointe, afin que l'Assemblée délibérante procède au vote en son absence.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, approuve les comptes administratifs 2024 budget principal et budget annexe estaminet.

Affectation des résultats 2024 aux budgets 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que le budget principal laisse apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 265 369,08 €.

57 771,21 € sont affectés au besoin total de financement via l'article 1068.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil d'affecter également :

81 000 € au compte 1068 (en recettes d'investissement) et 126 597,87 € au chapitre 002 en excédents de fonctionnement reportés au budget primitif 2024.

Monsieur le Maire précise que la section d'investissement fait apparaître un solde d'exécution positif reporté d'un montant de 1 163 294,79 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, approuve l'affectation des résultats proposée par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire ajoute que le budget annexe estaminet « Au pain d'Alouette » laisse apparaître un déficit d'investissement d'un montant de 45 573,74 €, automatiquement reporté en dépenses d'investissement et un excédent de fonctionnement de 19 193,22 €. Il sollicite l'approbation du conseil municipal concernant l'affectation de l'excédent de fonctionnement à l'article 1068.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, approuve l'affectation des résultats proposée par Monsieur le Maire.

Approbation des budgets primitifs 2025

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que les budgets primitifs ont été préparés par les services administratifs. Il ajoute que, comme chaque année depuis l'adoption de la nomenclature M57, il convient d'autoriser la fongibilité des crédits et propose de maintenir la possibilité de réaliser des mouvements de crédits dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Il cède la parole à la secrétaire générale afin qu'elle présente les budgets primitifs :

BUDGET PRIMITIF COMMUNE

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	BP 2024	CA 2024	BP 2025
<i>Charges à caractère général</i>	397 300,00 €	318 420,02 €	360 004,67 €
<i>Charges de personnel et frais assimilés</i>	592 300,00 €	502 484,16 €	556 800,00 €
<i>Autres charges de gestion courant</i>	149 060,00 €	128 798,85 €	143 460,00 €
<i>Charges financières</i>	17 000,00 €	16 804,58 €	15 043,05 €
<i>Dotations aux provisions semi-budgétaires</i>	302,87 €	0,00 €	27 756,61 €
<i>Versement à la section d'investissement (opération d'ordre, ce qui explique les 0€ au CA, pas de titre émis)</i>	31 691,07 €	0,00 €	39 899,54 €
<i>Opération d'ordre</i>	/	7 0001,00 €	
Total des dépenses de fonctionnement	1 187 653,94 €	973 508,61 €	1 142 963,87 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	BP 2024	CA 2024	BP 2025
<i>Recettes de fonctionnement reportées (opération d'ordre)</i>	104 099,57 €	0,00 €	126 597,87 €
<i>Atténuations de charges</i>	25 000,00 €	34 836,42 €	30 000,00 €
<i>Provisions pour risques et charges</i>	187,45 €	0,00 €	0,00 €
<i>Produits des services et ventes diverses</i>	56 210,00 €	61 640,20 €	69 910,00 €
<i>Impôts et taxes</i>	467 934,00 €	464 406,00 €	467 569,00 €
<i>Imposition directe</i>	313 745,00 €	294 800,96 €	295 455,00 €
<i>Dotations et participations</i>	105 007,00 €	112 700,57 €	110 712,00 €
<i>Autres charges de gestion courante</i>	115 420,92 €	109 308,64 €	42 520,00 €
<i>Produits spécifiques</i>	50,00 €	7 051,57 €	200,00 €
Total des recettes de fonctionnement	1 187 653,94 €	1 084 744,36 €	1 142 963,87 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2024	CA 2024	Restes à réaliser	Proposition nouvelle + RAR
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (ordre)</i>	1 101 102,07 €	0,00 €	0,00 €	1 163 294,79 €
<i>Virement de la section de fonctionnement (ordre)</i>	17 689,07 €	0,00 €	0,00 €	39 899,54 €
<i>Produit des cessions d'immobilisations</i>	7 001,00 €	7 001,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>	261 219,00 €	227 022,45 €	0,00 €	172 571,21 €
<i>Subventions d'investissement</i>	964 596,54 €	19 000,00 €	381 500,00 €	635 722,00 €
Les recettes d'investissement	2 351 607,68 €	253 023,45 €	381 500,00 €	2 011 487,54 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opération	Restes à réaliser	Proposition nouvelle	RAR + Proposition nouvelle
<i>Opération financière</i>	0,00 €	87 595,92 €	87 595,92 €
<i>Mairie</i>	0,00 €	6 154,87 €	6 154,87 €
<i>Cimetière</i>	2 600,00 €	0,00 €	2 600,00 €
<i>Salle polyvalente</i>	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
<i>Bibliothèque, salle de sport et autres bâtiments</i>	1 599 966,00 €	272 670,75 €	1 872 636,75 €
<i>Maison des enfants</i>	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
<i>Cantine et classes</i>	0,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
Les recettes d'investissement	1 602 566,00 €	408 921,54 €	2 011 487,54 €

EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2025

COMMUNE DE CAMBRIN (M57) - MAIRIE DE CAMBRIN - BP - 2025

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS		A

VOTE		DEPENSES		RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	408 921,54		466 692,75
	+			+

REPORTS				
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 602 566,00		381 500,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00		(si solde positif) 1 163 294,79
	-			-

	Total de la section d'investissement (2)	<u>2 011 487,54</u>		<u>2 011 487,54</u>

VOTE		DEPENSES		RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 142 963,87		1 016 366,00
	+			+

REPORTS				
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00		(si excédent) 126 597,87
	-			-

	Total de la section de fonctionnement (3)	<u>1 142 963,87</u>		<u>1 142 963,87</u>

	TOTAL DU BUDGET (4)	<u>3 154 451,41</u>		<u>3 154 451,41</u>



BUDGET PRIMITIF ESTAMINET

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	BP 2024	CA 2024	BP 2025
<i>Charges à caractère général</i>	19 011,72 €	0,00 €	19 610,00 €
<i>Autres charges de gestion courant</i>	20,00 €	0,00 €	20,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	19 031,72 €	0,00 €	19 630,00 €

LES RECETTES

Chapitre	BP 2024	CA 2024	BP 2025
<i>Impôts et taxes</i>	1 515,00 €	1 554,00 €	1 550,00 €
<i>Revenus immeubles</i>	17 516,72 €	17 639,22 €	18 060,00 €
<i>Produits exceptionnels divers (en cas d'arrondis de TVA)</i>	20,00 €	0,00 €	20,00 €
Total des recettes de fonctionnement	19 051,72 €	19 193,22 €	19 630,00 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2024	CA 2024	Proposition nouvelle
<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	26 466,42 €	26 466,42 €	19 193,22 €
<i>Emprunt et dettes assimilées (emprunt d'équilibre)</i>	45 573,74 €	0,00 €	26 380,52 €
Les recettes d'investissement	72 040,16 €	26 466,42 €	45 573,74 €

On observe une différence significative entre l'excédent qui a pu être capitalisé en 2024 et celui qui pourra l'être en 2025.
 Cette différence s'explique par la facturation, en 2024, d'arriérés de remboursement de taxes foncières.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2024	CA 2024	Proposition nouvelle
<i>Déficit d'investissement reporté (opération d'ordre)</i>	88 402,04 €	0,00 €	45 573,74 €
<i>Emprunt et dettes assimilées (emprunt d'équilibre)</i>	45 573,74 €	0,00 €	26 380,52 €
Les recettes d'investissement	72 040,16 €	26 466,42 €	45 573,74 €

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS

II
A

VOTE		DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		0,00	45 573,74
+ *			
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
REPORTS		(si solde négatif)	(si solde positif)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		45 573,74	0,00
=			
Total de la section d'investissement (2)		45 573,74	45 573,74
+ *			
VOTE		DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		19 630,00	19 630,00
+ *			
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		0,00	0,00
=			
Total de la section de fonctionnement (3)		19 630,00	19 630,00
+ *			
TOTAL DU BUDGET (4)		65 203,74	65 203,74





Vote des taux d'impôts directs locaux

Monsieur le Maire explique que, chaque année, il incombe aux membres du conseil municipal de déterminer les taux des contributions directes. Il ajoute qu'à la suite de la dernière réforme de la taxe d'habitation, les taux du foncier bâti, du foncier non bâti et de la taxe d'habitation applicable aux résidences secondaires doivent être fixés.

Il propose le maintien des taux actuellement en vigueur, à savoir :

Foncier bâti : 9,33% + 22,26 % = **31,59 %** (en 2024, le taux moyen national était de 39,74% et le taux moyen départemental était de 51,00%).

Foncier non-bâti : **38,75%** (le taux moyen national 2024 était de 51,08% et le taux moyen départemental de 50,88%).

Taxe d'habitation : **12,20%** (le taux moyen national 2024 était de 23,88% et le taux départemental de 28,80%).

Monsieur le Maire précise qu'au vu des bases transmises par l'Administration, les recettes communales générées seront de 297 735 € pour le foncier bâti, de 5 851 € pour le foncier non bâti et de 3 501 € pour les taxes d'habitation sur résidences secondaires et logements vacants. Soit une recette totale de 307 088 € en 2025.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, le Conseil municipal approuve les taux d'impôts directs locaux proposés.

Informations diverses

- **Don du sang** : La dernière collecte a mobilisé 64 volontaires à Cambrin, permettant ainsi de contribuer à satisfaire une partie des besoins
- **Plateau sports et loisirs** : Après un léger retard de démarrage lié à des formalités technico-administratives, les travaux ont enfin débuté.
- **Rond-point RD941** : Une convention tripartite a été rédigée par le Département concernant l'entretien du rond-point endommagé à la sortie du village en direction de La Bassée. Le Département se charge de débarrasser le site des gabions accidentés. La commune de Cambrin et la commune CUINCHY sont chargées, chacune en ce qui les concerne, d'effectuer et d'entretenir les futurs embellissements. La commune de CUINCHY n'a pas encore signé pour le moment, le document signé par Cambrin a été transmis par courriel au Département le 21 mars dernier.

Plus de question.

La séance est levée à 20H33.

**Le Maire,
Philippe DRUMÉZ**

**La secrétaire de séance,
Isabelle DEVALCKENAERE**